

France Air : ETI familiale basée à Lyon, qui emploie 500 personnes pour environ 130 M Euros de Chiffre d'affaires, spécialisée dans la conception et la distribution de systèmes énergétiques et de traitement de la qualité d'air pour les bâtiments tertiaires, résidentiels et industriels.

Nous développons et distribuons plus particulièrement des systèmes innovants de chauffage et de récupération d'énergie sur base de technologies gaz (notamment : pompes à chaleur à absorption, micro-cogénération, systèmes de chauffage collectif et ECS par récupération sur air extrait, récupération sur eaux grises, couplage de systèmes solaires thermiques et PAC Gaz).

En réponse à la question 1 : L'implication de GrDF dans le développement de la filière gaz représente un point d'appui majeur pour nous, comme pour les acteurs qui interviennent dans la chaîne de prescription, de réalisation et d'exploitation des installations. Elle doit être poursuivie et si possible intensifiée :

Pour combattre les freins à l'innovation dans les installations de chauffage et ECS et convaincre les décideurs, notre constat a été qu'il faut intervenir :

- auprès des Maîtres d'Ouvrage, pour expliquer l'intérêt de la solution en matière de performance énergétique (notamment la pertinence en terme de Règlementation Thermique) et de retour sur investissement (par la réduction des consommations),
- de sécurisation des promesses techniques (montrer que les données techniques sont fiables et durables dans le temps),
- auprès des Bureaux d'Etudes pour les aider à changer leurs habitudes, en les accompagnant dans la sélection technique des équipements et la conception des schémas hydrauliques,
- auprès des Installateurs pour l'installation, la mise en service puis pour la maintenance des machines.

Tous ces efforts s'additionnent à ceux nécessaires pour innover en R et D et pour faire connaître les innovations auprès d'une profession plutôt ancrée dans ses habitudes.

Pour une ETI comme France Air, l'apport de GrDF est prépondérant, d'une part par le niveau d'expertise technique qui est mis à disposition des différents acteurs (en interne dans nos services marketing et techniques comme auprès de nos partenaires) et d'autre part par la crédibilité que procure la présence de GrDF dans nos différents démarches de développement et de mise sur le marché.

Nous avons ainsi débuté le développement stratégique de France Air dans le secteur du chauffage et ECS en résidentiel collectif par le lancement d'une solution par PAC à absorption gaz. Si le principe physique est connu de longue date et est utilisée en applications industrielles, son application en bâtiments tertiaires et résidentiels représente une véritable nouveauté.

Les gains annoncés en terme de rendement étaient significatifs, au point de susciter des doutes quant à la véracité des valeurs annoncées. De plus, la conception des installations devait être modifiée pour permettre le bon fonctionnement de la machine.

Les actions de promotion et de formation ont été menées de concert avec GrDF, depuis les premiers chantiers tests jusqu'à la mise en place d'une structure de formation et de certification des Bureaux d'Etudes et des Installateurs pour garantir la bonne intégration de cette innovation dans les bâtiments.

Ce type de partenariat est actuellement engagé avec GrDF dans le domaine de la récupération d'énergies fatales dans les logements collectifs, et doit nous permettre de déboucher sur des solutions fiabilisées et commercialisables. Je considère là encore que le gain de temps et l'apport d'expertise générés par l'appui de GrDF est essentiel pour la viabilité de ce type de projet de développement et bénéficie aux entreprises françaises du domaine de la performance énergétique.

En réponse à la question 32 :

France Air intervient aussi dans le domaine du chauffage et de la qualité de l'air dans les locaux de grand volume : bâtiments industriels (usines, sites de maintenance et locaux de stockage notamment) et bâtiments publics (gymnases, centres sportifs couverts et bâtiments d'exposition notamment).

A ce jour, aucune véritable action n'est menée pour soutenir les industriels dans le développement et la promotion de solutions innovantes en matière de chauffage.

Il faut faire le constat que les équipements utilisés dans la construction neuve ou la rénovation des bâtiments de grand volume n'ont que peu évolué au cours de 30 dernières années, alors que des solutions pourraient être développées et mises en avant pour réduire la consommation énergétique de ce type d'enceintes.

Il serait souhaitable, de mon point de vue, que nous puissions mettre en place le même type de partenariat avec GrDF, que ceux réalisés dans les bâtiments d'habitation.

Nous pourrions alors définir des standards de mesure, montrer la pertinence des solutions nouvelles et lancer leur promotion en s'appuyant sur l'expertise et la crédibilité portées par les équipes GrDF.